Jeudi 5 Mai. (N° 54.) 29e Année. — 1870.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU : PLACE DU MARCHE-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Un an, Saumur. . . | 18 fr. » c. | Poste, | 24 fr. » c. |
| Six mois, — . . . | 10 » | — | 13 » |
| Trois mois, — . . . | 5 25 | — | 7 50 |

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés, acceptés* ou *continués*, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 8 novembre).**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 heures 09 minutes du matin, | | | Poste. |
| 9 — 02 — | | — | Omnibus-Mixte. |
| 1 — 33 — | | soir, | Omnibus-Mixte. |
| 4 — 13 — | | — | Express. |
| 7 — 22 — | | — | Omnibus-Mixte. |
| 9 h. soir (pour Angers seulement), | | | Omnibus. |

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 heures 03 minutes du matin, | | | Mixte. |
| 8 — 35 — | | — | Omnibus-Mixte. |
| 9 — 50 — | | — | Express. |
| 12 — 38 — | | — | Omnibus-Mixte. |
| 4 — 44 — | | soir, | Omnibus. |
| 10 — 30 — | | — | Poste. |

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

| | |
|---|---|
| Dans les annonces . . . . . | 20 c. la ligne. |
| Dans les réclames . . . . . | 30 — |
| Dans les faits divers . . . . . | 50 — |
| Dans toute autre partie du journal. | 75 — |

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçue et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;

Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au Bureau du Journal, place du Marché-Noir, et chez MM. Grasset, Javaud et Milon, libraires.

## Chronique Politique.

De sinistres avis arrivent de Dublin. Un mouvement de fenianisme serait imminent. On aurait découvert près de Skibbereen une certaine quantité d'armes et de munitions. Plusieurs chefs fenians auraient quitté l'Amérique pour se rendre en Angleterre.

Le *Gaulois* donne une nouvelle grave qui lui arrive de Madrid :

« Au moment où le dernier paquebot de la malle royale anglaise, arrivé à la Havane, jetait l'ancre dans ce port, le gouverneur militaire fit arrêter les valises contenant la correspondance. Celles-ci furent portées immédiatement au palais du gouverneur, où se trouvait réuni le conseil des autorités, assisté d'un notaire. Le consul général anglais était présent.

» Les valises furent ouvertes devant le conseil, et la correspondance adressée au consul anglais décachetée. Dans les lettres on trouva un grand nombre de documents qui établissaient d'une façon indiscutable que le consul anglais était un agent des insurgés cubains.

» Grâce aux immunités dont le revêtaient ses fonctions, le consul servait d'intermédiaire sûr entre les insurgés de l'île et leurs amis de l'étranger.

» Après avoir retiré un inventaire des documents saisis, on arrêta le consul, qui reste au secret, à la disposition des tribunaux. »

### LE COMPLOT ET L'*INTERNATIONALE*.

Le *Journal officiel* publie la note suivante :

« On connaît aujourd'hui l'atelier où ont été fondues les bombes saisies chez le sieur Roussel.

» A la vue du dessin du *Figaro*, M. Lepet, fondeur, 38, rue Saint-Maur, a reconnu ce qu'il avait fabriqué lui-même quelques jours auparavant.

» Il a fait aussitôt au commissaire de police de son quartier une déclaration dont voici la substance :

» Le 14 avril dernier, un individu, qui a dit se nommer Renard, et dont le signalement paraît se rapporter à Roussel, est venu donner le modèle des bombes. « Ce sont, dit-il, des » modèles pour des moyeux de vélocipèdes. » Je les ai inventés, et je compte faire ainsi » ma fortune en Amérique. Faites-en fondre » 120 ; après cela, vous continuerez sans vous » arrêter, il en faut une grande quantité. »

» Renard a refusé de donner son adresse. Il est venu sept fois à l'usine, soit pour faire la commande, soit pour corriger les épreuves, soit pour prendre livraison.

» La grève ayant suspendu les travaux, M. Lepet n'avait pu livrer que vingt-deux bombes, savoir : trois le 16 avril, quinze le 17, et quatre le 19 ; sans cette grève 400 bombes au moins eussent été fabriquées.

» Il paraît qu'un de ces modèles a servi à une expérience faite dans les environs de Paris et dont les effets foudroyants ont vivement satisfait les conjurés. Les vingt-et-une autres ont été saisies au domicile de Roussel. »

La *Gazette des Tribunaux* résume, dans une version autorisée, l'ensemble des renseignements se rattachant au complot :

« On sait que Baurie était l'instrument principal choisi par les membres les plus exaltés du parti républicain pour mener à bonne fin l'abominable projet formé par eux. Le jour de son arrestation, laquelle a été opérée au moment où, après avoir passé la nuit avec une fille nommée Aimée, il regagnait l'hôtel garni qu'il occupait en dernier lieu rue des Moulins, Baurie était porteur d'armes et de lettres qui ne laissaient aucun doute sur la nature et l'objet des relations qu'il avait eues et de la correspondance qu'il entretenait avec Gustave Flourens, en ce moment à Londres, ainsi qu'avec divers membres de la société connue sous le nom d'*Association internationale*.

» Au moment où Baurie a été arrêté rue des Moulins, par M. Lagrange et deux de ses agents, il a été mis immédiatement dans l'impossibilité de faire aucune résistance. Quand il a vu qu'on s'était emparé de la lettre que lui avait donnée Gustave Flourens, il est tombé dans un grand abattement ; puis bientôt une vive émotion s'est emparée de lui et il a versé quelques larmes.

» C'est alors que, peu à peu, il est entré dans la voie des aveux.

» Dans cette lettre de Flourens, on lit : « L'homme au brevet partira bientôt pour la » campagne..., il ne faut donc pas tarder. » Quand on a promis une chose, il faut tenir » sa parole et réussir. »

» Dans un brouillon de lettre écrit par Baurie et saisi sur lui, on remarque les lignes suivantes :

« L'amputation chirurgicale est pour au» jourd'hui. »

» D'autres pièces résultait la complicité de plusieurs personnes, en dehors des membres de l'*Association internationale*. Ainsi, M. Protot, avocat, qui avait accepté de présenter la défense de Mégy, correspondait avec Gustave Flourens et servait d'intermédiaire, à Paris, entre ce dernier, son client et Baurie et d'autres individus affiliés au complot. »

Le sieur Roussel, l'ébéniste chez lequel on a saisi les bombes, habitait ruelle des Rosiers, dans le quartier du Père-Lachaise.

Deux nouveaux mandats d'amener ont été lancés dans la matinée de mardi, par M. Bernier, juge d'instruction, contre les sieurs Tavernier et Bichet, tous deux marchands de vin.

Ces mandats ont été mis à exécution dans la journée.

Voici, jusqu'à présent, les noms des personnes arrêtées.

Ce sont les sieurs Léveillé, Greffier, Prevost et Protot, avocat; puis les sieurs Héligon, Johannard, Lacatte, Flaheau, Duguauquie, Murat, Callot, Germain Casse, Avrial, Pindy, Rocher, Thoisy et Malon, appartenant à l'*Association internationale*.

Le sieur Tavernier, arrêté ainsi que nous venons de le dire plus haut, est un des propagateurs les plus acharnés de la société dite de la *Libre pensée*, dont la principale mission est d'encourager les enterrements civils et d'y assister.

Dans le cours des perquisitions opérées au domicile des diverses personnes arrêtées, on

---

FEUILLETON. 6

## LE FILS DE L'ETOUFFEUR,

Par Turpin de Sansay.

(*Suite et fin.*)

### IX.

Le lendemain soir, en effet, l'hôtel de Vaudancourt était admirable à voir.

Partout des fleurs, partout des flots de lumière.

On avait enlevé les cloisons du premier étage pour former un emplacement grandiose. Deux petites pièces seulement avaient été laissées intactes, pour servir de buffet et de salon de jeu.

On se demandera sans doute, à quel propos ce bal donné ?

Nous avons oublié de dire que M. et Mme de Vaudancourt célébraient l'anniversaire de leur touchante union.

A neuf heures, une file de voitures encombrait la rue de Varennes.

Comtes, barons, marquis, financiers, artistes, femmes du monde, telles furent les personnes qu'annonça l'huissier.

M. et Mme de Vaudancourt firent de leur mieux les honneurs de la maison.

Le marquis et la marquise furent admirables de mise en scène.

A dix heures les salons étaient pleins. L'orchestre préluda par un brillant accord. Les quadrilles se formèrent ; M. de Vaudancourt, comme il l'avait promis, ouvrit le bal avec sa chère épouse.

A les voir causer et sourire, on les eût crus les gens les plus heureux de la terre.

Entre un quadrille et une valse, la marquise, entourée de frais minois qui lui formaient une cour, disait de ces mille riens qui font souvent toute la conversation d'un bal. Le marquis donnait un coup-d'œil aux tables de jeu, — lorsque l'huissier profitant d'un demi-silence annonça :

— Monsieur Cypriano !

Tous les regards se tournèrent vers la porte d'entrée. Chacun voulut voir celui que personne n'avait rencontré dans le monde, et dont le nom cependant était dans toutes les bouches quand on parlait de talent.

Cypriano entra avec une modestie sans affectation. Son visage pâle était encadré mollement de beaux cheveux bouclés ; sa mise simple était d'une élégance charmante.

Mme de Vaudancourt se leva et s'avança au-devant de l'artiste.

— Quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître, monsieur, lui dit-elle, permettez-moi de vous remercier d'être venu. Vous vous ferez toutefois, je l'espère, pardonner votre retard, en devenant un de nos plus fidèles danseurs.

Cette phrase, toute banale et obligée de la part d'une maîtresse de maison, avait acquis une valeur fort grande en passant par la rangée de dents perlées de la marquise.

Cypriano balbutia quelques paroles de remerciement, et accepta le bras d'un vieux papillon qui voulait être son *cicerone* dans le bal.

La marquise avait atteint son but ; en femme habile, elle avait présenté Cypriano à un monde qui lui était inconnu.

Aussitôt le salon changea d'aspect sous les tourbillons d'une valse entraînante.

Le *cicerone* de Cypriano lui nomma tour-à-tour les valseurs qui passaient, puis entra avec lui dans le salon de jeu.

Là des monceaux d'or s'élevaient et disparaissaient sur le tapis vert. Le *cicerone* crut apercevoir un pli d'ironie sur les traits de son compagnon.

— Aimez-vous le jeu ? lui demanda-t-il.

— Non, monsieur, répondit Cypriano ; mais la physionomie des joueurs a pour moi beaucoup d'attrait.

— Vous êtes artiste ?

— On veut bien m'accorder ce titre.

— Alors, observez donc tout à votre aise... Mille pardons de vous quitter, mais ma danseuse me réclame... A tout à l'heure.

Cypriano et le vieillard se saluèrent, et l'artiste, s'approchant du tapis vert, observa les hasards du jeu.

Tout-à-coup, au milieu du silence que nécessitait une partie fort intéressée de lansquenet, Cypriano, levant les yeux sur un groupe qui se trouvait en face de lui, retint un cri de stupéfaction prêt à s'échapper de sa poitrine. Il mit la main sur son cœur pour en contenir le mouvement précipité ; il s'appuya contre la tapisserie pour ne pas tomber.

— Quel est donc cet homme qui regarde si attentivement le jeu ? demanda-t-il à voix basse à l'un de ses voisins.

— Comment, vous ne le connaissez pas, dit le voisin, en examinant Cypriano de la tête aux pieds : mais c'est votre hôte, le marquis de Vaudancourt.

— Merci, dit Cypriano.

Alors sans attirer l'attention, sans distraire les joueurs, il passa doucement du côté du marquis, et s'appuyant sur la même chaise que lui, il murmura à voix basse et de manière à ce que Vaudancourt seul l'entendît :

aurait saisi des documents attestant, de la façon la plus évidente, la réorganisation, sur des bases menaçantes pour l'ordre social, de l'*Association internationale*.

Ces pièces établiraient qu'il s'était formé à Paris un centre d'action en correspondance active et directe avec le conseil général de cette société, à Londres, et avec le conseil central de Belgique. Les membres de la section de Paris de ces deux conseils auraient joué un rôle essentiellement militant dans les événements politiques de ces derniers temps et, notamment, dans diverses grèves qui ont éclaté dans plusieurs centres industriels depuis 1868. On retrouve la trace de leurs menées dans les grèves des ouvriers de tous les corps d'états se rattachant à l'industrie du bâtiment, qui s'est produite à Genève en 1869; dans celle des bronziers, à Paris; de Serring et du Borinage, en Belgique; des tailleurs et des mégissiers, à Paris; des mineurs et des ouvriers du Creuzot, d'Aubin et de Fourchambault, etc.

L'organisation de la société, dont les diverses sections d'Europe et d'Amérique comptaient leurs membres par plusieurs millions, constituait une puissance formidable, dont les chefs auraient eu la pensée de provoquer à une révolution républicaine socialiste.

Pour prouver l'immixtion des sections de l'Internationale dans les questions politiques dont on s'est servi pour troubler récemment l'ordre et la sécurité, il suffirait de parcourir les nombreux manifestes publiés par l'Association depuis le commencement de la présente année, dans le journal la *Marseillaise*. Ces manifestes ne laissent aucun doute sur les tendances des membres de l'*Internationale*.

---

De nouvelles arrestations ont été opérées, depuis lundi, sur divers points des départements, principalement dans les villes voisines des centres manufacturiers de quelque importance.

Ces arrestations n'ont pas, croyons-nous, de lien direct avec le complot Baurie; elles se rattachent au moins, en très-grande partie, à l'affaire de l'*Internationale*.

Saint-Quentin a été, à cette occasion, troublé par un conflit assez grave. Un rassemblement a voulu délivrer un ouvrier qui venait d'être arrêté comme chef d'une société dite de *résistance pour les grèves*.

La garde nationale et la gendarmerie ont dû être requises.

Elles sont parvenues à rétablir l'ordre avant l'arrivée des troupes que l'autorité avait fait demander à La Fère; mais une dizaine de gendarmes et de gardes nationaux ont été blessés à coups de pierres.

D'après les dépêches de mardi matin, la tranquillité n'a plus été troublée et ne paraît plus devoir l'être.

---

Voici la protestation que vient de publier le comité de la gauche et de la presse radicale, au sujet de l'arrêté qui vient d'interdire à M. Henri Cernuschi le séjour du territoire français :

« M. Henri Cernuschi, citoyen italien, vient d'être expulsé du territoire français, qu'il habitait depuis vingt ans, pour avoir apporté son offrande au comité démocratique.

» Dans son habitude de se substituer à la nation, le gouvernement oublie que les étrangers sont les hôtes de la France et non les siens.

» M. Cernuschi ne violait point les lois du pays qui lui avait donné asile : en l'aidant à recouvrer sa liberté, il reconnaissait noblement l'hospitalité.

» En expulsant M. Cernuschi dans un intérêt de parti, le gouvernement a commis un acte arbitraire et injuste, contre lequel le devoir du comité est de protester hautement devant le pays.

« Emmanuel Arago. — D. Bancel. — A. Crémieux. — Desseaux. — Dorian. — Esquiros. — Jules Favre. — Jules Ferry. — Gagneur. — Léon Gambetta. — Garnier Pagès. — Girault. — Glais-Bizoin. — Jules Grévy. — Larrieu. — J. Magnin. — Ordinaire. — E. Pelletan. — Jules Simon, députés.

» Ch. Delescluze. — A. Duportal. — Louis Jourdan. — André Lavertujon. — Pierre Lefranc. — A. Peyrat. — Louis Ulbach. Eugène Véron, délégués de la presse radicale de Paris et des départements. »

Cette marque d'adhésion et de sympathie était bien le moins que le comité dût à M. Cernuschi, en reconnaissance de l'offrande de cent mille francs qui lui coûte si cher.

---

C'est lundi qu'a eu lieu la réouverture des cours de l'Ecole de médecine, suspendus depuis un mois.

Les scènes tumultueuses des derniers jours de mars ne se sont pas renouvelées, et M. Tardieu a pu faire sa leçon devant un auditoire auquel on avait pris soin qu'il ne vînt se mêler aucun élément étranger.

Néanmoins, le professeur a encore été l'objet de manifestations hostiles, tant à son arrivée qu'à son départ, et une vive agitation a régné pendant presque toute l'après-midi sur la place de l'Ecole, où se pressaient des groupes nombreux d'étudiants.

Ceux-ci sont évidemment partagés en deux camps.

Les uns considèrent qu'il suffit d'avoir témoigné l'improbation que rencontre parmi la jeunesse des écoles, l'intervention du docteur Tardieu dans le procès du prince Pierre Bonaparte.

Les autres, obéissant selon toute apparence à des influences étrangères, veulent à tout prix prolonger l'incident et en faire, s'il est possible, un évènement politique.

Il faut espérer que les premiers achèveront de maîtriser la situation comme ils ont commencé à le faire lundi.

Quant à M. le docteur Tardieu, le refus qu'il oppose aux sommations violentes par lesquelles on voudrait lui imposer sa démission, est une affirmation des droits de la liberté de conscience, dont doivent lui tenir compte tous les esprits pour qui l'indépendance morale n'est pas un simple mot de convention.

Nous laissons par trop ériger en principe que l'indépendance et le courage consistent exclusivement à attaquer, à calomnier, à vilipender le gouvernement et les hommes qui l'entourent.

Si nous voulons éviter l'abaissement irrémédiable de notre caractère national et la perte de notre vieille renommée de loyauté dans l'estime du monde civilisé, il est temps de nous rappeler que l'indépendance devient un mensonge là où elle n'a pas pour base le respect de toutes les opinions et l'esprit de justice envers tout le monde, — même envers le gouvernement.

---

On lit dans le *Soir* :

Le corps diplomatique, ayant à sa tête Mgr le nonce du pape, s'est rendu mardi aux Tuileries, au grand complet. Mgr Chigi a adressé à l'Empereur une allocution qui exprime les sentiments des souverains étrangers à l'égard de Sa Majesté et du Prince Impérial.

Déjà, les maréchaux s'étaient rendus auprès de l'Empereur pour témoigner de l'indignation qu'ils éprouvaient à l'occasion de l'attentat dirigé contre sa personne.

Pour les articles non signés : P. Godet.

---

## Nouvelles Diverses.

Il y a un parti pris d'étouffer, dans les réunions, la voix des orateurs qui défendent le plébiscite.

Lundi, à Versailles, M. Laboulaye a pris la parole au milieu des cris, du tumulte et surtout des sifflets des opposants. L'orateur, avant d'aborder la question du plébiscite, a voulu expliquer sa situation. On l'a injurié pendant vingt minutes. On a parlementé pour savoir si on l'écouterait. Le président a réussi enfin à apaiser les manifestants.

M. Laboulaye a fait ressortir les progrès réalisés par la constitution nouvelle : la responsabilité ministérielle, le droit d'initiative, le droit de pétition pouvant s'exercer auprès du Corps-Législatif, la liberté de la presse. Il a conclu en disant qu'il voterait oui « en faveur de ce débiteur qui restituait une partie » de ce qu'il devait. »

La fin de la séance n'a été marquée par aucun autre incident. On s'est séparé tranquillement à une heure vingt minutes.

— Les derniers incidents des réunions publiques de Paris ont dignement couronné cette campagne anti-plébiscitaire, qui a été un défi permanent au patriotisme, au bon sens, à la raison. Le citoyen Ulric de Fonvielle l'a parfaitement caractérisée en disant à la salle des Folies-Bergères : « Jetons à la face de l'Empire le mépris et la haine qu'il nous inspire. » Tout ce qui s'est dit et tout ce qui s'est passé dans ces réunions n'a été qu'un développement et une application de ce conseil. Mais ce n'est pas seulement à l'Empire qu'on a jelé la haine; on l'a jetée aux grands corps de l'Etat, aux classes éclairées, à la bourgeoisie, à tout ce qui ne fait pas partie de la bande Rochefort.

— Le *Siècle* nous apprend que M. Cernuschi, cet Italien qui profitait de l'hospitalité française pour alimenter la propagande révolutionnaire, et qui vient d'être expulsé de France, a envoyé de nouveau cent mille francs à M. Gambetta.

Il y a là une sorte de défi au gouvernement. Mais lorsque la révolution cosmopolite fait de tels efforts et de tels sacrifices, les conservateurs libéraux n'ont pas à s'endormir.

— Nous recevons de bonnes nouvelles de Brest. Malgré les efforts que font les partisans du *non*, sous la direction de M. de Kératry, les conservateurs libéraux espèrent une grande majorité. Il y a parmi eux une vingtaine de maîtres et de contre-maîtres du port qui se sont mis à la tête du comité, ce qui impressionne très-favorablement les ouvriers, dont les deux tiers sont disposés à dire *oui*.

— M. Buffet a écrit de Paris plusieurs lettres où il exhorte ses électeurs à déposer un vote affirmatif.

— Les journaux de Paris commencent à reproduire la brochure de M. le Vicomte de la Guéronnière, sénateur, ministre de France à Bruxelles. Ce travail de l'éloquent écrivain est une magnifique réfutation des objections dirigées au point de vue libéral contre le plébiscite.

— Le clergé français a compris qu'il ne pouvait pas se désintéresser dans la grande crise que traverse le pays. Aussi plusieurs prélats, en ce moment à Rome ou retenus en France par leur grand âge, viennent-ils de publier des circulaires où ils engagent les fidèles à remplir leur devoir de patriotisme en votant oui. Citons entr'autres, le vénérable cardinal, archevêque de Chambéry, l'évêque d'Annecy, l'évêque de Tarentaise, l'évêque de Gap, l'évêque de Nîmes, l'évêque de Nevers, les archevêques de Lyon et de Tours. L'évêque de Belley a fait écrire par ses grands-vicaires une lettre dans le même sens. Le clergé sent très-bien que, sauf quelques exceptions, les ennemis de l'Empire sont aussi ceux de la

---

— Pont-Neuf... 1828!...

Le marquis fit un mouvement qu'il réprima aussitôt.

Cypriano, que nos lecteurs ont reconnu, sentit le sang lui monter au cerveau; il eut peur de devenir fou. Le mouvement du marquis ne lui avait pas échappé. Il observa attentivement la figure de son hôte, et découvrit près de la tempe la cicatrice que lui avait désignée la femme Poissonnier.

Plus de doute, Cypriano avait devant lui l'homme au manteau.

Alors, du fond de son âme, il remercia Dieu de l'avoir fait vivre assez pour venger son père.

— Monsieur, dit-il au marquis avec un tremblement fébrile dans la voix, veuillez m'accorder un moment d'entretien?

— Volontiers, répondit le marquis, cherchant autour de lui qui pouvait avoir prononcé les deux mots terribles qu'il venait d'entendre.

Ils se retirèrent dans l'embrâsure d'une fenêtre.

Les yeux de Cypriano lançaient des éclairs. Une rage mal contenue bouleversait ses traits.

— Demain matin à cinq heures, dit-il, avec une voix stridente, je vous attendrai sur la place de Grève.

— Mais, pourquoi faire, demanda le marquis en s'efforçant de sourire.

— J'ai une injure mortelle à venger; nous devons nous battre.

— Je ne vous comprends pas.

— Les explications auront lieu sur le terrain. Vous amènerez un seul témoin, j'aurai le mien, je vous laisse le choix des armes.

— Mais, c'est une plaisanterie, je suppose?...

— Si vous n'acceptez à l'instant, tout-à-l'heure je vous soufletterai dans le bal.

— Assez, monsieur, assez; j'ignore le motif qui vous fait agir, mais j'accepte. Demain matin vous vous expliquerez sans doute.

— Oh! je le jure.

— Cependant, pourquoi nous battre sur la place de Grève, hasarda encore le marquis en pâlissant.

— Vous le saurez, lorsque le sang de l'un de nous aura coulé.

— Allons, c'est un duel à l'aveuglette! C'est égal, vous avez ma parole.

— A demain, cinq heures, place de Grève.

— J'y serai.

Cypriano se retira.

Le marquis chercha à oublier ce terrible incident au milieu du tourbillon des danseurs; mais, en proie à une inquiète agitation, il ne put y parvenir. Il pria le vicomte de Lonchamps de vouloir bien lui servir de témoin, au point du jour, et rentra dans son appartement.

X.

Cinq heures du matin sonnaient à l'Hôtel-de-Ville, lorsque du quai de la Pelleterie, deux hommes se dirigèrent vers la place de Grève.

L'un était Capranica, marquis de Vaudancourt; l'autre était le vicomte de Longchamps, son témoin.

Sous une ample redingote, ce dernier portait deux épées.

— Ce que vous m'avez appris est étrange, mon cher marquis, dit le vicomte; comment, vous ne le connaissez pas, cet homme.

— Pas le moins du monde, répondit le marquis; aussi j'ai peine à croire que ce ne soit pas un fou.

— Alors il ne fallait pas accepter cette ridicule rencontre.

— M. le marquis ne pouvait peut-être pas s'en dispenser, prononça gravement une voix à quelques pas des deux interlocuteurs.

Cette voix était celle de Cypriano qui arrivait à son tour, accompagné d'un officier de cavalerie.

— Pardonnez-moi, reprit-il, de vous avoir fait attendre, mais je n'avais pas de témoin, et monsieur qui demeure dans la même maison que moi, a bien voulu, sans connaître la cause qui me guidait, être mon second, ce dont je le remercie.

L'officier s'inclina.

— J'espère maintenant, dit le marquis, que vous allez m'expliquer le motif?

— Tout-à-l'heure, répondit Cypriano; veuillez me suivre.

Cypriano conduisit le marquis, le vicomte et l'officier sur le quai, à l'entrée du pont d'Arcole, à l'endroit même où, quelques années auparavant se dressait, dans les occasions sinistres, l'instrument de la justice humaine : l'échafaud.

— C'est ici que nous allons nous battre, dit-il d'une voix sombre en prenant une des épées du vicomte.

— Pardon, monsieur, fit le marquis d'un ton légèrement railleur, pardon de mettre un frein à votre fougueuse impatience; mais comme nos témoins sont nos juges dans cette affaire, je les prie de vouloir bien vous demander en l'honneur de qui ou de quoi je vais me battre avec vous.

— Je répondrai directement à votre question, reprit Cypriano en fouettant l'air de son épée; je me bats avec vous, parce que vous êtes un meurtrier et un infâme, parce que vous êtes un lâche.

De Vaudancourt pâlit.

— Je suis un meurtrier! Je suis un lâche! La preuve?

religion, et que, si les NON l'emportaient au scrutin du 8 mai, ce serait la république démocratique et sociale qui triompherait.

— M. Cernuschi, expulsé de France en raison de sa souscription au comité antiplébiscitaire, s'est retiré à Genève.

— Mgr Devoucoux, évêque d'Evreux, est mort lundi matin, à 9 heures, dans son palais épiscopal.

Mgr Devoucoux était né à Lyon en 1804; il était évêque d'Evreux depuis le 16 mai 1858.

INCENDIE RUE CHAPTAL.

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 11 h. et demie, un incendie s'est déclaré au n° 5 de la rue Chaptal, dont le rez-de-chaussée était occupé par M. Matherion, entrepreneur de menuiserie. Voici les détails que donne le *Paris-Journal* sur ce sinistre :

En moins de vingt minutes, toute la maison était en flammes, il eût été humainement impossible de la sauver; les efforts tendirent donc à préserver celles qui étaient voisines. A ce moment, le spectacle était épouvantable; le sauvetage des femmes et des enfants s'opérait avec de grandes difficultés. L'incendie était si violent qu'on dut se borner à sauver les personnes.

Quoique dix pompes jetassent des torrents d'eau, la flamme qui s'élevait à une hauteur prodigieuse ne diminuait pas; du reste la manœuvre des pompiers offrait beaucoup de difficulté : la rue Chaptal n'est pas très-large et il était impossible de rester longtemps devant le brasier, qui jetait une telle chaleur que la maison située en face a pris subitement feu. Les pompiers furent donc pris entre deux feux, ils durent battre en retraite.

Heureusement, faute d'aliment, la flamme diminua sensiblement. On put alors attaquer vigoureusement le feu qui s'était déclaré aux maisons environnantes.

Les n°s 5 et 7 sont littéralement dévorés. Au n° 7, parmi les locataires, nous pouvons citer M. Dugarey, peintre-vitrier; M. Narier, grainetier; M. Paul de Pommayrac, célèbre peintre miniaturiste; MM. de Serres et Wilhems, peintres bien connus aussi.

Les propriétaires étaient assurés, mais la plupart des locataires ne l'étaient pas.

Le n° 49 de la rue Pigalle, faisant dos au n° 5 de la rue Chaptal, a été gravement atteint.

Nous n'avons pas appris qu'il y ait eu d'accidents de personnes, si ce n'est un pompier qui a été brûlé à la main.

Vers une heure et demie, une partie du régiment des zouaves de la garde arrivait au pas de course; le service de la police s'est fait par un détachement de ce corps en armes.

Le colonel et le lieutenant-colonel des pompiers arrivent également.

La nuit toute entière a été consacrée au travail de sauvetage et de préservation des environs.

Le matin, les débris, gardés par la troupe et surveillés par les pompiers, fument encore.

Quatre maisons sont dévorées, moins les gros murs.

Les dégâts matériels sont évalués à plus d'un million.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Un comité conservateur s'est formé à Doué-la-Fontaine et a rédigé la circulaire suivante, qu'il a adressée à tous les électeurs du canton. Nous sommes heureux de pouvoir la publier :

« Doué, le 1er mai 1870.

» CHERS CONCITOYENS,

» Les membres du conseil municipal de Doué, réunis à un certain nombre d'électeurs de cette ville, ont formé un comité dans le but d'organiser une action commune pour le vote de plébiscite, le 8 mai prochain.

» Les circonstances sont graves, ils l'ont tous compris.

» Les partis opposés au gouvernement de l'Empire ont posé la question entre l'Empire et la République.

» L'abstention, le vote négatif, doivent, d'après leurs discours et leurs journaux, être interprétés dans un sens contraire à l'Empire.

» Nous devons dans cette circonstance protester de la façon la plus énergique.

» Nous voterons donc OUI :

» Parce que nous trouvons dans la constitution du 20 avril 1870, et dans les réformes introduites depuis 1860, les garanties les plus serieuses pour la liberté;

» Parce que nous croyons nécessaire de fortifier le gouvernement de l'Empereur contre les attaques dont il est journellement l'objet;

» Parce que, quel que soit notre sentiment personnel sur des questions de détail, nous voulons protester en faveur de l'Empire contre la République que l'on veut mettre en avant.

» Au nom de la paix, de la liberté et de l'ordre, joignez donc vos voix et vos efforts aux nôtres.

LE COMITÉ DE DOUÉ :

» Guionis-Joubert, *président*;

» Bineau, Athanase, *secrétaire*;

» Lamarque, Richard père, Guichoux, Liausu père, Dima Joseph, Lemardelay Gustave, Grellepois père, Chabosseau, *membres*. »

M. Léon de Fos, électeur à Trèves, a adressé aux électeurs de Trèves-Cunault les quelques lignes suivantes, qui produiront dans le pays le meilleur effet :

« *Électeurs de la commune de Trèves-Cunault !*

» Nous avons la liberté.

» En votant OUI, nous donnons une nouvelle force à l'Empire, qui veut l'ordre et la liberté.

» Votons donc tous, et votons OUI !

» Léon DE FOS, électeur.

» *Trèves-Cunault*, 1er *mai* 1870. »

Un rédacteur du *Journal de Maine-et-Loire* s'est rendu à Saumur pour assister, dimanche, à la réunion antiplébiscitaire qui a été tenue à notre salle de spectacle.

Nous empruntons à son compte-rendu les extraits suivants :

« M. Combier prend la parole. Le comité était *entré en scène* et faisait cercle autour de lui.

» M. Combier explique à l'assemblée que c'est à elle que revient le droit de désigner *par acclamation* le président et les deux assesseurs qui doivent composer le bureau de cette réunion.

» Une voix proclame alors le nom de *Bodin*. — D'autres, celui de *Combier*. — Combier! Bodin! Bodin! Combier! Combier! — Il en résulte un petit tumulte assez drôle. On rit, on crie, on ne peut s'entendre.

» M. Bodin refuse la présidence *pour des motifs tout personnels* qui ne sont pas compris par tous les assistants. — Ses partisans, battus par son refus, se rejettent alors sur le nom de M. Poulet.

» Celui-ci refuse en déclarant que le nom de M. Combier a réuni l'*immense majorité*.

» M. Combier accepte la présidence sans plus d'hésitations.

» La séance commence.

» M. Allain-Targé a la parole; il débute par un exorde un peu banal : il parle, le croiriez-vous? dit la feuille angevine, de son émotion! Je vous assure que son émotion est nulle... comme celle de ses auditeurs.

» M. Allain-Targé débite avec une grande aisance, mais malheureusement un peu sur le ton d'un homme qui *prêche* ou qui *récite*.

» M. Allain-Targé a oublié de nous dire comment il se fait que MM. Buffet et Daru, anciens ministres, tout en quittant leurs portefeuilles, votent OUI et conseillent de voter OUI; et aussi comment M. Guizot a pu juger qu'il fallait voter OUI. — Vous dites que la bourgeoisie suivra ses chefs. Nous l'espérons bien, pardieu! et c'est pour cela qu'elle ne vous suivra pas, et qu'elle votera OUI.

» Malheureusement, toutes les considérations de l'orateur, qui ne sont guère que des précautions oratoires, sont tristement gâtées par les conclusions qu'il propose à la *petite bourgeoisie* : Faut-il voter OUI? faut-il voter NON? faut-il s'ABSTENIR? D'abord, suivant M. Allain-Targé, *tous ceux qui ne comprennent pas* les 45 articles, et l'orateur désigne tout haut *les paysans*, doivent s'abstenir. — Il ne s'agit pas d'élire un député. La question est autrement grave; au lieu de porter sur le nom d'un représentant, l'*erreur* retomberait sur l'avenir du pays : il s'agit du sort de la France. Dire OUI sans comprendre son vote, ce serait commettre un *crime civique*. — Bonnes gens de la campagne, *restez chez vous!* En vous abstenant, vous ferez plaisir à M. Allain-Targé, voilà qui est certain!

» Quant aux autres (il s'agit des gens intelligents, de ceux qui *comprennent*, des *ouvriers* et de la *petite bourgeoisie*), il faut qu'ils votent NON.

» Avec quelle joie j'imagine qu'elle va se rendre au scrutin, cette *petite bourgeoisie*, et comme vous avez dû lui faire plaisir en lui expliquant les conséquences inévitables, selon vous, de son OUI ou de son NON! — Car *oui*, c'est le 2 décembre, et *non*, c'est 1848.

» Heureusement que votre long discours, continue le raconteur, a été assez monotone, et que le bon sens de ces braves gens vous taxez si dédaigneusement d'ignorance, comprend mieux que vous ne le croyez les réalités de la situation.

» — Votre voix détone au milieu du calme des esprits, même de ceux qui vous écoutaient hier. Vous êtes révolutionnaire — vous croyez à un changement inévitable des hommes et des choses : c'est le droit incontestable de tous les candidats malheureux! Mais vous ne vous apercevez pas assez qu'autour de vous on n'est pas du tout, mais pas du tout révolutionnaire. — Eh bien! ce paysan que vous traitez de si haut pour plaire aux ouvriers de la ville, ce paysan va se charger de vous l'apprendre le 8 mai prochain.

» Vous avez raison, il ne comprend rien aux 45 articles du sénatus-consulte, absolument rien, pas plus, dites-le donc! que ce peuple d'ouvriers que vous cherchez toujours à flatter. — Mais ce qu'il comprend à merveille, c'est que depuis 18 ans, si la politique ne marche pas à votre guise, les affaires vont à son goût, et c'est ce qu'il lui faut.

» Quant à la petite bourgeoisie, et je dirai plus, quant à la classe ouvrière et laborieuse, même dans nos villes, il est pour elles un fait certain : c'est qu'on pourra désormais arriver à la liberté sans la Révolution, mais avec la Révolution jamais! »

Dimanche dernier, vers onze heures du matin, le feu s'est déclaré dans un hangar appartenant au sieur Riveau, à Montilliers, canton de Vihiers.

Tous les habitants du bourg de Montilliers sont accourus en grande hate; malgré leurs efforts, plusieurs charrettes, charrues, bois, linge, instruments divers, etc., ont été perdus.

Les dommages peuvent s'élever à 1,000 fr. environ, couverts par une assurance.

On ignore la cause de ce sinistre; il semble certain que la malveillance y est étrangère.

## ABATTOIR.

*ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 2 au 29 avril.*

| N° D'ORDRE. | NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS. | BŒUFS. 1re qual. | BŒUFS. 2e qual. | BŒUFS. maigres et médiocres. | VACHES. 1re qual. | VACHES. 2e qual. | VACHES. maigres et médiocres. | VEAUX. 1re qual. | VEAUX. 2e qual. | VEAUX. maigres et médiocres. | MOUTONS 1re qual. | MOUTONS 2e qual. | MOUTONS maigres et médiocres. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | BOUCHERS. MM. | | | | | | | | | | | | |
| 1 | Remare. | 2 | 4 | » | » | 2 | 3 | 12 | 42 | » | 27 | 43 | 2 |
| 2 | Tessier. | 2 | 5 | » | » | 1 | » | 6 | 45 | » | 25 | 21 | 1 |
| 3 | Touchet. | 2 | 1 | » | » | 2 | 1 | 5 | 29 | 1 | 14 | 39 | 10 |
| 4 | Girard. | » | » | » | » | 1 | 2 | » | 4 | » | 1 | 4 | » |
| 5 | Vaillant (1). | » | » | » | » | 1 | 3 | » | 11 | » | 2 | 8 | 4 |
| 6 | Corbineau. | 2 | 5 | » | » | 5 | » | 11 | 46 | » | 22 | 48 | 5 |
| 7 | Laigle. | » | 1 | » | » | 4 | 1 | 3 | 19 | » | 6 | 23 | 4 |
| 8 | Prouteau. | 1 | 2 | » | » | 1 | » | 9 | 18 | » | 17 | 11 | » |
| 9 | Chalot. | 2 | 2 | » | » | 1 | 4 | 5 | 32 | » | 8 | 21 | 4 |
| 10 | Pallu. | 1 | 2 | 3 | » | 3 | 2 | 8 | 48 | 1 | 13 | 33 | 7 |
| | — CHARCUTIERS. MM. | | | | | | | | | | PORCS. 1re | PORCS. 2e | |
| 1 | Millerand. | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 7 | 6 | » |
| 2 | Baudoin. | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 4 | » |
| 3 | Baudoin-R. | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 10 | 3 | 2 |
| 4 | Brunet. | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 2 | 6 | » |
| 5 | Vilgrain. | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 4 | » |
| 6 | Sanson. | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 4 | 6 | » |
| 7 | Sève. | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 4 | 4 | » |
| 8 | Moreau. | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 4 | 9 | » |
| 9 | Cornilleau. | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 5 | 4 | » |
| 10 | Rousse. | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 2 | 4 | » |
| 11 | Raineau. | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 4 | 6 | » |

(1) Un veau refusé pour défaut de poids.

VILLE DE SAUMUR.

### AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que, par arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, en date du 27 avril 1870, et en vue de faciliter les opérations du vote qui aura lieu pour le plébiscite du 8 mai prochain, les électeurs de la commune de Saumur ont été divisés en trois sections distinctes :

Une section comprendra tous les électeurs qui habitent le quartier des Ponts et de la Croix-verte et se réunira à la Salle d'asile de ce quartier;

Une autre section se composera des électeurs des quartiers St-Pierre et St-Nicolas, moins la levée d'Enceinte, la rue de Bordeaux, la rue d'Orléans, jusques et y compris l'Hôtel-des-Postes, la rue du Portail-Louis, la rue du Petit-Thouars, la rue de la Grise, la rue du Petit-Versailles, la rue Bodin, la rue du Petit-Mail et la montée des Moulins; cette section se réunira à la Mairie;

Une 3e section comprendra les électeurs du quartier de Nantilly et des rues distraites de la 2e section, ainsi que les hameaux du Petit-Puy

---

— La preuve... la voici.

Et prompt comme l'éclair, Cypriano souffleta le marquis.

— En garde, cria ce dernier. Tu connais un secret qui doit mourir avec toi.

Et les fers se croisèrent.

Après quelques passes, le marquis tomba blessé mortellement.

Cypriano, d'un geste imposant, fit signe aux témoins d'écouter, et s'agenouillant auprès du moribond qui se tordait déjà dans les convulsions de l'agonie :

— Capranica, marquis de Vaudancourt, dit-il, le sang lave l'infamie. Sais-tu quelle est cette place sur laquelle nous nous sommes battus?

De Vaudancourt ne répondit pas; un nuage obscurcissait sa vue.

— Oh! tu ne mourras pas avant de m'avoir entendu, reprit Cypriano en lui soulevant la tête. C'est ici la place de Grève. C'est ici, sur le quai même, que le bourreau fit tomber, il y a huit ans, la tête de Joseph Lambert, l'étouffeur du Pont-Neuf.

— Horreur, murmura le marquis.

Les témoins voulurent s'interposer, Cypriano les repoussa avec un geste suppliant, et reprit :

— Sais-tu Capranica, quel est celui qui t'a loyalement tué aujourd'hui?

De Vaudancourt poussa un cri de douleur.

Cypriano continua :

— Celui qui t'a loyalement tué, c'est Cyprien, le fils de Joseph Lambert le guillotiné! — Et maintenant que mon père est vengé, meurs infâme.

Il laissa retomber la tête du marquis. Le râle venait de s'emparer du moribond.

— Pour épouser une femme riche, poursuivit encore le vengeur, tu n'as pas reculé devant l'infanticide! Tu as exploité les sentiments paternels au point de les pousser au crime. Meurs donc! je te maudis! tu es un lâche... un meurtrier. De Vaudancourt était livide.

— Qui vive? cria la sentinelle de l'Hôtel-de-Ville.

Sur l'injonction des témoins, Cyprien s'éloigna. L'officier, après avoir jeté les épées dans la Seine, se dirigea vers le poste, avec le vicomte, et déclara qu'ils venaient de heurter le cadavre d'un homme assassiné.

C'est en vain que la justice chercha le meurtrier.

Cyprien quitta la France. Et depuis quelques années, la Russie nous envoie des chefs-d'œuvre signés : L. Cypriano.

Quant à la marquise de Vaudancourt, mère et épouse criminelle, elle se ruina d'abord par ses dépenses exagérées; puis, arrivée au dénûment le plus complet, elle mendia et mourut à la Salpêtrière dans un accès de folie.

TURPIN DE SANZAY.

et de Beaulieu ; elle se réunira à la Salle d'asile de la rue du Prêche.

Saumur, le 30 avril 1870.

*Le Conseiller municipal délégué, f. f.ons de Maire de Saumur,*
LECOY.

THÉATRE DE SAUMUR.

La troupe lyrique engagée par M. Rollot a donné lundi sa première représentation. L'opéra attire ordinairement le public, aussi notre salle était-elle admirablement remplie. Tout le beau monde avait tenu à voir les débuts des nouveaux artistes.

Nous croyons pouvoir affirmer que la campagne sera bonne, la façon dont le *Barbier de Séville* a été exécuté nous en donne l'espérance. Tout le monde a fait admirablement son devoir, et trois rappels successifs ont prouvé aux artistes la satisfaction entière de la salle.

Nous ne nous permettrons pas, après une première audition, de porter un jugement définitif; nous dirons seulement que l'impression a été excellente; tous les ensembles sont bons, et ont a trouvé les voix belles chez tous les différents sujets qui ont paru lundi.

La façon dont M. Rollot a monté son orchestre, est parfaitement suffisante pour nous faire entendre tous les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres.

Le directeur fait de grands sacrifices pour contenter notre ville, et nous espérons que le public lui en tiendra compte en continuant à venir applaudir tous les lundis sa nouvelle troupe.

Lundi, prochain la *Dame Blanche*. Cet opéra, peut-être le plus populaire, et le plus aimé, nous permettra d'entendre de nouveaux artistes, tels que la duègne, la dugason et le trial. Nous ne doutons pas que ces trois nouveaux personnages ne soient à la hauteur des premiers. A lundi donc pour passer encore une bonne soirée.

J. B.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

L'Anglais que l'on avait arrêté au bois de Boulogne, et que l'on avait d'abord représenté comme ayant eu l'intention d'attenter à la vie de l'Empereur, se nommait Mackintosch. Ce malheureux, qui avait été reconnu comme atteint d'aliénation mentale, est mort d'une congestion cérébrale occasionnée par les abus effrayants qu'il faisait de liqueurs alcooliques.

Pour dernières nouvelles : P. GODET.

M. **SICARD**, **dentiste**, rue des Lices, 32, Angers.

L'*Illustration*, dans sa livraison du 30 avril 1870 (n° 1,418), publie les articles et les dessins d'actualité dont voici le sommaire :

*Texte.* — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — M. Marie. — La duchesse de Berri. — Chronique plébiscitaire. — Nestor Roqueplan. — Le Salon de 1870. — Le doute en justice, nouvelle, par M. S. de Raubar (suite et fin). — Le travail et l'association. — Les Arènes de Paris. — La cascade du bois de Vincennes. — Gazette du Palais. — Les grèves. — La liqueur la *Berrichonne*. — Revue de la Bourse.

*Gravures.* — La duchesse de Berri. — M. Marie. — Le plébiscite : le comité central plébiscitaire. — Nestor Roqueplan. — La tempête du 10 avril à Lisbonne. — Salon de 1870 : *Pythie*, sculpture par Mme la duchesse Colonna. — *La Voiture versée*, tableau de M. Lejeune. — Les Arènes de Paris : différents objets trouvés dans les fouilles de la rue Monge. — Exposition des objets découverts pendant les fouilles. — Les promenades de Paris : bois de Vincennes. La cascade. — Les grèves : les ouvriers raffineurs quittant l'usine de MM. Cail et Ce. — Vierzon : distillerie de M. Tautain fils, fabrication de la liqueur la *Berrichonne*. — Un diadème. — Rébus.

Toute maladie cède à la douce *Revalescière du Barry*, qui rend santé, appétit, digestion et sommeil. Elle guérit, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, conjestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxions et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessies, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. — En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — La *Revalescière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 576 tasses 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (457)

BOURSE DU 3 MAI.

**3** p. **0/0** sans changement. — Fermé à 74 00.
**4 1/2** p. **0/0** baisse 50 cent. — Fermé à 102 25.

BOURSE DU 4 MAI.

**3** p. **0/0** hausse 55 cent. — Fermé à 74 55.
**4 1/2** p. **0/0** hausse 25 cent. — Fermé à 102 50.

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

*Tribunal de Commerce de Saumur.*

FAILLITE MIFFAUD.

Les créanciers de la faillite du sieur Anselme Miffaud, marchand, demeurant à Montreuil-Bellay, sont invités à se trouver le lundi 9 courant, à 9 heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés, tant sur l'état des créanciers présumés, que sur la nomination du syndic.

*Le greffier du Tribunal,*
(184) CH. PITON.

Etude de Me MÉHOUAS, notaire à Saumur, successeur de M. LEROUX.

**A VENDRE**

**La nu-propriété de 2,300 fr. et la moitié d'une maison**, sise rue de Bordeaux.

**A VENDRE OU A AFFERMER,**

**Terre et pré**, à Mme veuve Delâtre.

**A AFFERMER**

**La ferme de la Cauchérie**, commune de St-Hilaire-St-Florent.

S'adresser audit notaire. (185)

Etude de Me CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

1° Maison de campagne, remise, écurie, cave, pressoir, 60 ares de jardin et vigne formant deux clos, au Pont-Fouchard, commune de Bagneux ;

2° Autre propriété à Bagneux, rue des Pauvres, comprenant maison, jardin, vigne ; le tout clos, d'une contenance de 45 ares ;

3° Deux hectares 33 ares de vigne, en trois clos, au Petit-Puy, commune de Saumur, avec maison, cave et pressoir ;

4° Jardin, maison et quetier, à Beaulieu, route de Dampierre, commune de Saumur.

S'adresser à Me CLOUARD, notaire.

**A VENDRE**
**OU A LOUER**
*de suite*,

MAISON, très-propre au commerce, sise à Saumur, rue de la Tonnelle.

S'adresser à Me CLOUARD, notaire à Saumur. (164)

**A VENDRE**
OU A LOUER
*Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine.*

**LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,**
**Près Saumur.** (181)

Etude de Me CLOUARD, notaire à Saumur.

**ADJUDICATION**

En l'étude de Me CLOUARD,
*le 15 mai 1870, à midi*,

D'UN JARDIN, en plein rapport, sis à Saumur, rue du Roi René, sur laquelle il a 17 mètres de façade; Jouissance de suite ; facilités de paiement.

S'adresser à M. GUEDON, rue Cendrière, ou à Me CLOUARD. (162)

Etude de Me MEFFRAY, notaire à Beaufort.

**A VENDRE**
OU A LOUER

**L'HOTEL DU LION D'OR**
ET SES DÉPENDANCES,
*Situé ville de Beaufort.*

Pour les renseignements et traiter, s'adresser audit Me MEFFRAY. (186)

**A VENDRE**
OU A LOUER,
*Pour la Saint-Jean 1870*,

**UNE MAISON**
**Avec jardin et vignes,**
*Sise au Pont-Fouchard*,

Occupée actuellement par M. Gouin, appartenant à Mme veuve BONTEMPS.

S'adresser, pour les renseignements, à M. VÉRON, au Pont-Fouchard, ou à M. NEVEU, ferblantier, rue du Portail-Louis. (561)

**A VENDRE**

**JOLIE MAISON DE CAMPAGNE**
AVEC BEAU JARDIN
*Au Pont-Fouchard, rue des Pauvres.*

S'adresser à M. CHAPELAIN.

**A VENDRE**

**UN COUPÉ D'OCCASION**
AMÉRICAINE ET PHAÉTON.

*Remisage de voitures à l'année.*

S'adresser à M. VASSEUR, carrossier Grand'Rue, 3, Saumur. (188)

**A LOUER**

*Pour la St-Jean prochaine*,
PREMIER ÉTAGE, maison Gaborit, rue St-Jean, à Saumur.

S'adresser à M. Gaborit ou à M. Poisson, rue dela Petite-Bilange.

La **Recette particulière** de Saumur **demande un jeune homme** de 14 à 15 ans pour travailler dans ses bureaux. (182)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

**UNE MAISON,**
*rue Cendrière*,

Précédemment occupée par M. Binsse, huissier.

Cette maison possède un jardin de 2 ares, une écurie et une remise.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué. (73)

**On demande un cocher**, qui connaîtrait le jardinage ; de préférence on voudrait un ménage, la femme pouvant être cuisinière.

S'adresser au bureau du journal

**ON DEMANDE**

**DES AGENTS** actifs, intelligents et de bonne tenue pour le placement de trois articles nouveaux, brevetés, très-utiles à tout le commerce en général et à toutes les administrations.

Le placement de ces articles peut produire de 40 à 50 francs par jour.

Sadresser à M. LEMESLE, imprimeur-libraire, place St-Martin, Angers, seul concessionnaire des brevets pour les départements de Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Morbihan.

Inutile de se présenter si on ne peut fournir de bonnes références comme honorabilité. (160)

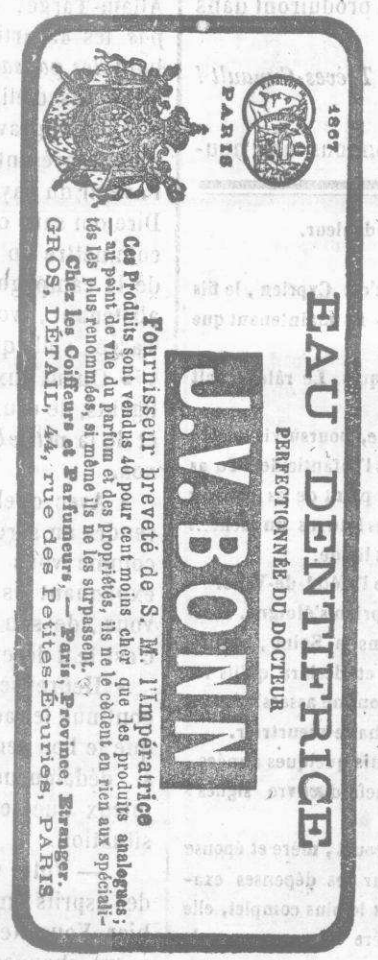


**GRANDE MAISON**

Composée de 10 pièces, cave, écurie, remise et jardin,

**A LOUER**
*de suite*,

Rue de la Petite-Bilange.

S'adresser à M. ANGELO.

**ON DEMANDE**

dans chaque **chef-lieu** de canton un **CORRESPONDANT** honorable pouvant s'occuper activement d'affaires de **BANQUE.** Ecrire, 62, rue Turbigo, à Paris, au Directeur de la **Banque générale** des valeurs mobilières.

**AVIS AUX RENTIERS**

**COUPONS français et étrangers** payés **AU PAIR sans escompte ni retenue** d'aucune sorte, avantage qu'**aucune** autre maison ne fait.

**RENTE ITALIENNE**, paiement immédiat du **coupon** de juillet 1870.

**AVANCES SUR TITRES A 2 1/2 0/0** net **meilleur marché que partout ailleurs SANS COMMISSION**, 62, rue Turbigo, à Paris, **BANQUE GÉNÉRALE** des valeurs mobilières. (74)

**A LOUER**

Pour la St-Jean,
UNE JOLIE

**MAISON BOURGEOISE**
*rue Beaurepaire*,

Composée de 10 pièces environ, cour et jardin.

S'adresser au bureau du journal.

**GLUTEN-VÉRON**
**Potage breveté**
**ROY & BERGER**
**de Poitiers.**

**RIELLANT,**
**Dentiste,**
*Quai de Limoges, 157, à Saumur.*

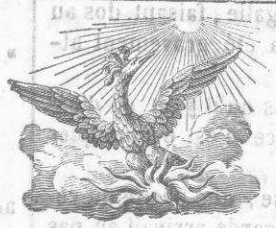

**LE PHÉNIX**

COMPAGNIE ANONYME.

ASSURANCES A PRIMES FIXES
**Sur la Vie.**
(Ordonnances des 9 Juin 1844, 25 Janvier 1846).

*Extrait du* JOURNAL OFFICIEL *du 8 avril 1870.*

L'Assemblée générale des Actionnaires de la Compagnie française d'Assurances sur la Vie *le Phénix*, convoquée conformément aux Statuts, s'est réunie, le 7 Avril courant, au siége de la Compagnie, rue de Lafayette, n° 33.

L'Assemblée, après avoir entendu les rapports du Conseil d'administration et du Comité des censeurs, a examiné les comptes pour l'année 1869 et arrêté comme suit la répartition des bénéfices résultant du sixième inventaire annuel :

1° Augmentation des réserves ;
2° Dividende des Actionnaires : 16 °/o du capital versé ;
3° Participation des Assurés calculée sur le montant des primes versées :
Assurances pour la vie entière..... 4,44 °/o
Assurances mixtes..... 5,52 °/o

Le *Phénix* est la seule des anciennes Compagnies qui fasse jouir annuellement ses Assurés de la participation.

Les résultats de cette participation, si satisfaisants jusqu'ici et supérieurs encore cette année à ceux des années précédentes, l'importance du dividende des Actionnaires, la progression régulière et constante du chiffre des opérations, ont paru à l'Assemblée des gages de prospérité solide dont elle a témoigné sa satisfaction.

*Renseignements tous les jours à l'Administration, à Paris, rue de Lafayette, 33, ou chez l'Agent général de la Compagnie, M.* PINEAU-MORICET, *à Saumur.* (189)

Saumur, P. GODET, imprimeur.